vinetur

Les exportations françaises de spiritueux vers le Japon ont reculé de 2 % au premier semestre 2026

Le recul contrastait avec une hausse de 3,3 % des expéditions agroalimentaires françaises globales, à 652 millions d’euros, selon les données du Trésor.

jeudi 24 septembre 2026



Les exportations françaises de spiritueux vers le Japon ont reculé de 2 % au premier semestre 2026, selon des données publiées jeudi par la Direction générale du Trésor, signe de faiblesse sur un marché asiatique clé alors que les expéditions françaises globales de produits alimentaires et agricoles vers le Japon continuaient de croître.

Le recul couvre la période de janvier à juin. Le Trésor a indiqué que ce chiffre reposait sur les données des douanes françaises et de Trade Data Monitor. La publication n'a pas fourni de montant en euros, de volume expédié ni de prix moyen à l'export pour la catégorie des spiritueux, ce qui limite ce qui peut être vérifié au-delà du recul de 2 % signalé.

La faiblesse des spiritueux contrastait avec la tendance plus large du commerce agroalimentaire français avec le Japon. Les exportations agroalimentaires françaises totales vers le pays ont augmenté de 3,3 % sur la même période de six mois, pour atteindre 652 millions d'euros, a indiqué le Trésor. Ce chiffre global englobe un éventail de produits alimentaires et agricoles et ne doit pas être interprété comme une mesure de la performance des boissons alcoolisées.

Cette donnée est importante car le Japon est considéré comme un marché à forte valeur pour les biens importés premium, y compris les boissons alcoolisées. Les producteurs français considèrent depuis longtemps le pays comme une destination importante pour les produits de marque, qui tendent à dégager des marges plus élevées que sur certains autres marchés d'exportation. Un recul des exportations de spiritueux, même modeste, peut donc attirer une attention disproportionnée par rapport à sa taille.

Le communiqué du Trésor n'a pas précisé quels produits étaient à l'origine du recul. Il n'a pas distingué le cognac, le brandy, le whisky, le gin ou d'autres spiritueux, et n'a pas indiqué si la baisse reflétait des valeurs de vente plus faibles, des volumes expédiés plus faibles ou un mélange des deux. En l'absence de ces précisions, il est impossible de savoir si les exportateurs ont vendu moins de bouteilles, consenti à des prix plus bas ou subi des effets liés à des changements de composition de gamme.

La publication n’a pas non plus donné de cause à ce recul. Elle n’a fourni aucune explication liée à la demande des consommateurs, aux mouvements de change, aux cycles de stocks, aux changements de distribution ou à la concurrence d’autres fournisseurs. Le changement de 2 % signalé n’apparaît donc que comme un indicateur étroit de la tendance, et non comme un tableau complet des conditions du marché.

Le contraste entre le recul des expéditions de spiritueux et la hausse des exportations agroalimentaires suggère que le ralentissement était propre à cette catégorie plutôt qu’à un affaiblissement général des ventes françaises vers le Japon. Il souligne aussi le risque de tirer des conclusions à partir des seuls totaux commerciaux. Une progression des exportations globales de produits alimentaires et agricoles peut masquer des tensions sur des groupes de produits individuels, en particulier dans les catégories où le positionnement de marque, la tarification et les décisions de stock peuvent faire varier les résultats d’un semestre à l’autre.

Les données commerciales sur les boissons alcoolisées peuvent également être difficiles à interpréter sans détail par catégorie. Dans les segments premium, de faibles changements dans la composition des produits expédiés peuvent influencer fortement les valeurs d’exportation. Un marché peut sembler plus faible dans son ensemble même si les étiquettes haut de gamme restent résistantes, ou l’inverse peut se produire si les volumes tiennent mais que les prix s’assouplissent. Le communiqué du Trésor n’a pas fourni suffisamment d’informations pour distinguer entre ces hypothèses au Japon.

Les chiffres publiés jeudi fournissent néanmoins un premier signe que les spiritueux français n’ont pas fait aussi bien que le reste du secteur agroalimentaire au Japon au premier semestre 2026. Pour les exportateurs et les analystes qui surveillent les marchés d’importation matures d’Asie, ce chiffre met en évidence un point de faiblesse spécifique, à un moment où le commerce bilatéral plus large des produits alimentaires entre la France et le Japon continue de progresser.